

Imposition révoltante

Le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est officiellement de 33,3 % en France. Une étude du Trésor public indique qu'il est en fait de 39,5 % pour les petites entreprises et de 18,6 % pour les grandes.

La Commission des finances précise de son côté que, pour les très grandes entreprises (celles du CAC 40), le taux moyen d'imposition des trois dernières années n'a été que de 4,3 % ! Oui, vous avez bien lu, 4,3 %. Pendant la même période les actionnaires, eux, ont encaissé 42 % des bénéfices. Bénéfices qui, cumulés sur trois ans, se sont montés à 230 milliards d'euros, quand même.

Encore un effort, cher contribuable de base, la dette française l'exige !